



Mieux intégrer la formation à la conduite dans un nouveau système d'attribution progressive du permis de conduire en Amérique du Nord

Dan Mayhew

Chercheur et conseiller principal

**Formation à la conduite : une vision à 360°
Bruxelles, Belgique
Novembre 2015**



Vue d'ensemble

- > **Attribution progressive du permis de conduire (GDL)**
 - » Principes fondamentaux et historique
 - » Évolutions récentes
- > **Formation à la conduite**
 - » Principes fondamentaux et historique
 - » Évolutions récentes
- > **GDL et formation à la conduite**
- > **Nouveau système de GDL**
- > **Système de GDL et formation à la conduite**



Attribution progressive du permis de conduire





Attribution progressive du permis de conduire (GDL) : en bref...

- > Principe : protéger les conducteurs novices le temps qu'ils acquièrent de l'expérience sur la route
- > Dispositions essentielles : période probatoire supervisée prolongée (assortie d'exigences en termes d'heures)
- > Limitation des situations à risque pour les jeunes conducteurs (conduite de nuit, restrictions quant aux passagers)



Adoption du GDL aux États-Unis et au Canada : historique

- > Malgré l'impopularité de cette mesure, quelques États prévoyaient une période probatoire prolongée ou une restriction nocturne avant 1996
- > 1994 : l'Ontario, puis la Nouvelle-Écosse, adopte un programme de GDL
- > 1996-2006 : tous les territoires adoptent un système de GDL, comprenant au minimum une disposition essentielle : période probatoire prolongée, restriction nocturne, restriction quant aux passagers



Adoption du GDL aux États-Unis et au Canada : évolutions récentes

- > **1998-2015 : aux États-Unis, 158 amendements à la législation initiale complètent ou renforcent ces dispositions, outre des exigences en termes d'heures supervisées**
- > **Au cours de cette période, le système de GDL est également renforcé dans certaines provinces du Canada**
- > **Depuis 2010 : les dispositions de GDL sont rarement mises à jour**



Formation à la conduite





Historique et objectifs

- > **Envisagée comme une mesure de sécurité, elle remonte au début des années 1930.**
- > **Elle permet aux conducteurs jeunes et novices d'apprendre :**
 - » les règles de circulation ;
 - » la conduite ;
 - » comment se préparer à l'examen sur route ;
 - » comment conduire prudemment.



Structure

- > **Elle comprend généralement :**
 - » des cours « théoriques » (30 heures) ;
 - » une formation « pratique » en véhicule (6 à 8 heures).
- > **Malgré des similitudes, le contenu et les méthodes de formation varient grandement entre les territoires et en leur sein.**
- > **Dans certains cas, l'attribution du permis de conduire y est subordonnée.**
- > **Dans d'autres, elle n'est pas obligatoire, mais il existe des mesures d'incitation pour les jeunes.**



Popularité et portée

- > **Tous les territoires assurent une certaine forme de formation à la conduite.**
- > **Dans la plupart des territoires, la formation à la conduite est dispensée par :**
 - » les lycées ;
 - » des écoles de conduite privées ;
 - » une combinaison des deux.
- > **Environ 80 % des élèves du public ayant leur permis indiquent avoir pris des cours de conduite aux États-Unis.**



Évolutions récentes

- > **Efforts visant à améliorer la formation à la conduite :**
 - » Normes administratives concernant la formation des conducteurs jeunes et novices (NTDETAS)
 - » Association des acteurs nationaux de l'éducation à la sécurité routière (ANSTSE)
 - plan stratégique visant à promouvoir les normes nationales
 - normes concernant la formation
 - normes concernant la formation en ligne
 - normes concernant la formation des moniteurs
 - système de partage d'information
 - assistance technique



Évolutions récentes

- > **Évaluation des programmes étatiques de formation à la conduite avec le soutien de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration).**
- > **Groupe d'experts chargé d'examiner le programme en fonction des Normes administratives nationales :**
 - » Oregon
 - » Maryland
 - » Vermont
 - » Delaware
 - » Idaho
 - » Michigan



Formation complémentaire

- > **Formation en ligne :**
 - » De plus en plus populaire pour la partie théorique de la formation à la conduite
 - » Dans les années à venir, plus de 50 % des jeunes suivront la partie théorique de leur formation en ligne :
 - interactions élève/moniteur intégrées ;
 - approche visuelle, axée sur la lecture et la progression par clic.
 - » Des normes nationales concernant la formation en ligne sont en cours d'élaboration.



Effacité en termes de sécurité

- > **Attribution progressive du permis de conduire :**
 - » Très populaire
 - » En vigueur dans tous les États et provinces
 - » Une solution à l'efficacité démontrée
- > **Formation à la conduite :**
 - » Très populaire
 - » En vigueur dans tous les États et provinces
 - » Les programmes classiques n'ont généralement pas permis de réduire le nombre d'accidents
 - » Les programmes récents n'ont pas été évalués

GDL et formation à la conduite

- > Les programmes coexistent, mais sont rarement coordonnés.
- > Les programmes sont souvent séparés, sans aucun lien entre eux.
- > Les exigences en matière de formation à la conduite sont héritées de la période antérieure au système de GDL.
- > Volonté d'intégrer la formation à la conduite dans le GDL afin d'améliorer ladite formation :
 - » contenu ;
 - » méthodes de formation ;
 - » cadre juridique/administratif.



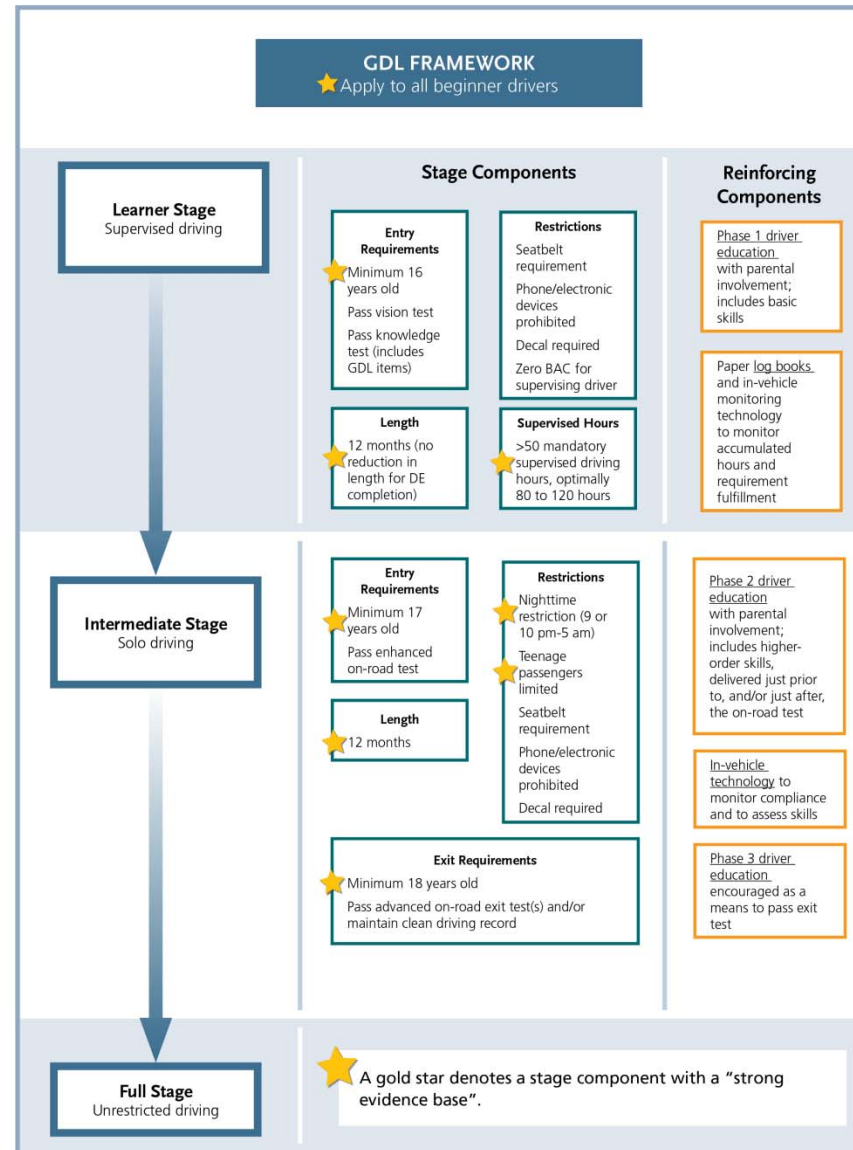
Nouveau système de GDL

- > **Améliorer le GDL et les programmes de sécurité associés afin de mieux lutter contre le risque d'accident élevé pour les conducteurs jeunes et novices**
- > **Phase 1 : élaborer un nouveau système de GDL dans lequel la formation à la conduite, les exigences en matière de permis et d'examen, ainsi que les technologies de surveillance embarquées, sont mieux intégrées dans un programme de GDL amélioré -- Terminé**
- > **Phase 2 : élaborer un plan de mise en œuvre du système de GDL -- En cours**



Le système de GDL est basé sur :

- > Les données de recherche et les conseils d'experts
- > Les nombreuses initiatives déjà en place (vu qu'elles fonctionnent dans la pratique, elles peuvent être réalisables dans d'autres territoires)
- > La combinaison des initiatives en vue du renforcement du GDL de base





Systeme de GDL et formation à la conduite

- > **Formation à la conduite - Phase 1 :**
 - » Compétences élémentaires (p. ex. maniement du véhicule)
 - » Implication des parents (p. ex. classe d'orientation)
- > **Formation à la conduite - Phase 2 :**
 - » Compétences de haut niveau (p. ex. perception du danger)
 - » Implication des parents
 - » Juste avant et/ou juste après l'examen sur route
- > **Formation des conducteurs - Phase 3 :**
 - » Réussite à l'examen final



Contenu, priorités et méthodes de formation

- > **Mettre à jour les programmes et inclure des informations supplémentaires sur le GDL.**
- > **Élargir les perspectives et aborder plus en détail les questions liées au mode de vie (c.-à-d. la manière dont se comportent réellement les conducteurs, et non pas leur niveau de compétence).**
 - » La matrice européenne GDE propose un modèle hiérarchique des tâches du conducteur.
 - » Formation axée sur les comportements visant à compenser les facteurs liés au mode de vie.
 - » Formation de sensibilisation aux risques visant à compenser l'excès de confiance.
 - » Projet « P-Drivers » à l'intention des jeunes conducteurs afin de faire évoluer les comportements.
- > **Utiliser les meilleurs principes et méthodes de formation.**



Restez informé et connecté !

www.tirf.ca

tirf@tirf.ca



www.facebook.com/tirfcanada



[@tirfcanada](https://twitter.com/tirfcanada)



[www.linkedin.com/company/
traffic-injury-research-foundation-tirf](http://www.linkedin.com/company/traffic-injury-research-foundation-tirf)

